



COMMUNIQUÉ DES AGENCES & COLLECTIFS D'AUTEURS

31 mars 2020

Le CLAP - Comité de Liaison et d'Actions pour la Photographie - demande au gouvernement français de prendre en considération la spécificité de nos métiers, auteurs-photographes et leurs représentants, dans la gestion de la crise sanitaire du Covid-19.

Nous alertons depuis plusieurs années sur la précarité du statut des photographes, mais également de leurs représentants, les agences et collectifs d'auteurs-photographes. Un simple retard de paiement peut tous nous affaiblir très rapidement, voire nous anéantir. Aujourd'hui, la situation à laquelle nous devons faire face aura des répercussions sur plusieurs mois. Le marché étant totalement gelé, c'est la faillite de photographes et la disparition de leurs structures qui risquent d'arriver.

Les aides annoncées par le gouvernement ne sont absolument pas adaptées à nos métiers. Que faire de cette aide exceptionnelle de 1500 euros ? Si tant est que nous sommes éligibles à la recevoir...

Il faut comprendre que les factures éditées au mois de mars 2020 ne correspondent pas forcément aux prestations réalisées ce même mois. Le chiffre d'affaire du mois de mars ne sera donc pas nécessairement lié à la crise sanitaire.

Nos revenus étant irréguliers et lissés sur l'année, il faut considérer ce résultat sur une période plus étendue pour se rendre réellement compte des répercussions du confinement sur nos chiffres d'affaire.

Concernant les revenus des photographes liés à la presse, la situation actuelle fait que la majorité des ventes (si limitées soient elles) ne se fait plus que pour la version Internet (et non plus pour la version papier) dont le montant des ventes est largement inférieur : 20/50 euros pour une publication sur le web contre plusieurs centaines d'euros pour une publication papier. Sans compter toutes les commandes annulées ces dernières semaines et celles qui devaient arriver pendant cette période de confinement.

Concernant les revenus des photographes auteurs liés aux événements culturels, la situation est également catastrophique : annulations ou reports des expositions, annulation des festivals photos, fermetures des galeries...

C'est également le cas pour toutes les commandes institutionnelles ou corporate qui étaient prévues.

Nous sommes en outre très inquiets sur la reprise du travail une fois la crise terminée. Les commandes ne reprendront qu'une fois nos clients remis sur pied. Et, encore une fois, nous sommes en bout de chaîne.

Comment faire face à cette crise ? Comment réadapter nos métiers à la conjoncture actuelle sans qu'ils disparaissent ? Qu'advient-il de nous si nous sommes trop affaiblis par la crise faute d'une aide adaptée ?

La situation est dramatique.

Afin de considérer les répercussions de la crise sanitaire sur nos structures, nous demandons au gouvernement de prendre en compte le chiffre d'affaire de chacun en calculant la moyenne mensuelle sur une période d'au moins six mois suivant le début de la crise sanitaire, si ce n'est une année entière.

Nous demandons tout simplement au gouvernement de ne pas laisser mourir la création photographique française.

